



Chers adhérents

Le Président Noël Potier et le Conseil d'Administration de l'amicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé. Le samedi **09 mars 2024** sera célébrée à 10h la messe en la Chapelle Mémorial de l'Aviation. A l'issue de cette messe, se tiendra l'assemblée générale à 11h dans les locaux de la **commission syndicale du haut ossau, ferme du pont long** (route de l'aviation 64230 LESCAR, (prés de la chapelle). Le repas aura lieu au restaurant « **Le bistrot de la mère Michette** », 1 avenue Normandie Niemen 64121 SERRES CASTET.

Menu :

Sangria blanche, 3 « amuse bouche »

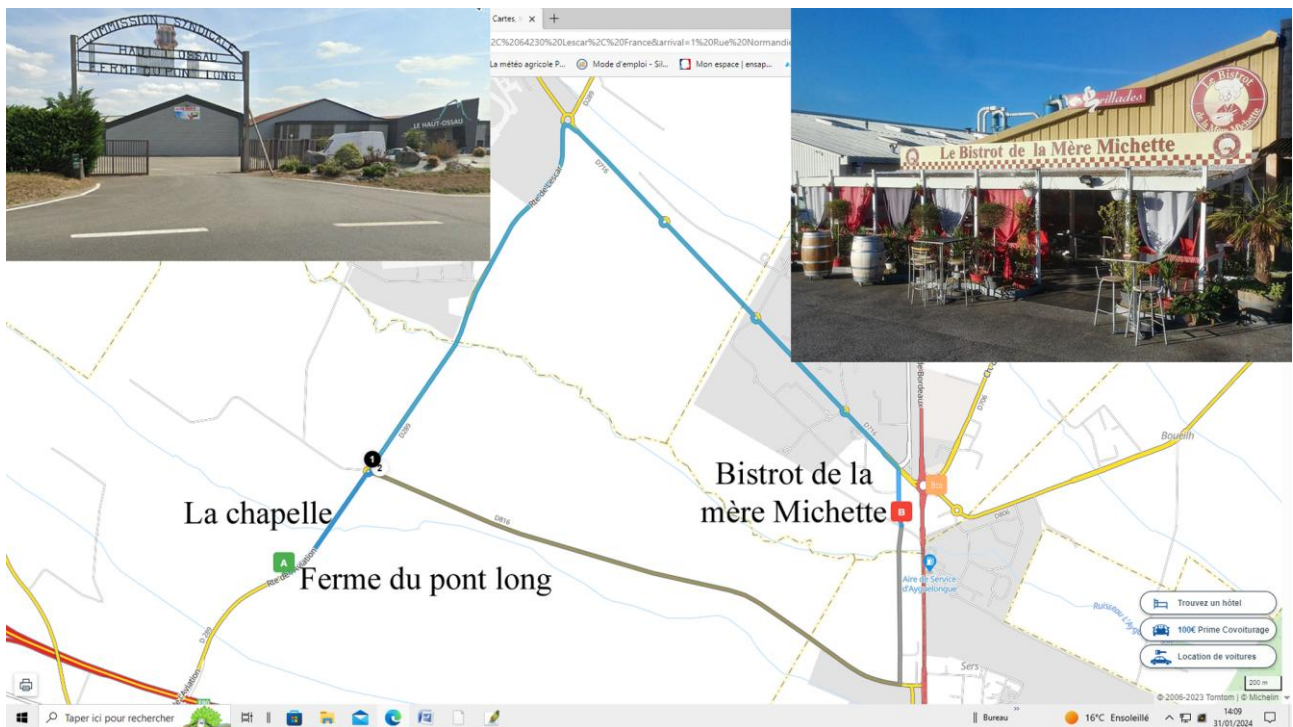
SALADE NAVARRAISE (Jeunes pousses, tomates, oignons frais, saumon fumé, fromage de brebis, amandes effilées, mimosa)

EPAULE D'AGNEAU CONFITTE AU JUS DE ROMARIN accompagnée d'un gratin OPSSALOIS et tomate persillée.

TARTE MICHETTE (Tarte aux pommes compotées à la vanille, à la crème, et Armagnac avec boule de glace).

Café

vin blanc, rouge : Chardonnay et Merlot, Domaine des JAMELLES Aude,.



Trajet ferme du pont long (prés de la chapelle) vers « le Bistrot de la mère Michette

Ordre du jour :

- 1) Rapport moral et d'activité : Minute de silence pour nos morts ; actions de l'amicale en 2023 (Travaux extension de la chapelle (Etat de l'avancement des travaux ; donation Pierre coureau). Prévisions 2024 (isolation, électricité extension ; archives aéroport, rénovation chapelle, porte d'entrée à restaurer, nettoyage des murs,)
- 2) Opération 1000 moellons : Pour pouvoir financer la deuxième phase de l'extension de la chapelle l'ACMA lance cette opération. Les personnes qui le peuvent donnent un don au compte de l'ACMA soit en chèque ou en espèce. **Les dons effectués à l'Amicale de la Chapelle Mémorial de l'Aviation (ACMA) ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue par les dispositions des articles 200-1-b et 238-1-a du CGI. (association culturelle = 75% de réduction d'impôts)**
- 3) Rapport financier.
- 4) Cotisation 2025. Pour faire face aux augmentations des charges fixes (Electricité, Eau, ...) nous proposons une augmentation de la cotisation à partir de 2025€. (A soumettre au vote de l'AG)
- 5) Renouvellement du conseil d'administration. A ce jour, le CA est composé des personnes suivantes :. Mme Marie Hélène BAUSSIER, Mme De Heaulme, Boisson J.J., Burgau P., Castets M., Desbrugères J., Filipowiak D., Grégoire J.L., Hillou C., Leborgne Père, Meunier J.L, Montchâtre J.C., Potier N, .
Les personnes désirant faire partie du conseil d'administration pour participer de manière active à la vie de l'amicale, sont priées de se faire connaître dans les meilleurs délais.
- 6) Avancement du projet mémorial Blériot (Bernard Trey suite à son décès)
- 7) Site web : <http://www.aviation-memorial.com> . il est mis à jour régulièrement. Pour tous les adhérents qui ont une adresse Email, accès à internet ou un Smartphone, il est fortement conseillé de le consulter régulièrement pour se tenir au courant des informations sur l'Amicale.
- 8) Questions diverses.

La date limite des inscriptions est fixée au 29 février 2024. Vous pouvez vous inscrire soit en renvoyant le bulletin de réservation par Email (contactchapelle@free.fr) ou par la poste ou téléphoner (06 18 04 18 83 ou 06 85 11 05 05)

N'oubliez pas la cotisation 2024 pour l'amicale d'une valeur de 25€

A noter que seuls les adhérents à jour de cotisation pourront voter.

En cas d'indisponibilité le jour de l'AG, merci de bien vouloir retourner le pouvoir ci-joint accompagné du montant de la cotisation 2024.

A l'issue de l'assemblée générale le conseil d'administration se réunira pour élire le bureau.

POUVOIR – Assemblée Générale de l'ACMA du 09 mars 2024

A retourner à : Chapelle mémorial de l'aviation, Route de l'aviation RD289 64230
LESCAR

Je soussigné, _____ ,
Membre de l'Amicale de la Chapelle Mémorial de l'Aviation (ACMA), donne pouvoir

à M : _____

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale du 09 mars 2024.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention) « BON POUR POUVOIR ».

BULLETIN DE RESERVATION

Mr, Mme

Participera (ont) au repas accompagné de personnes.

Je verse la somme de 35€ x (Nombre de personnes) =€

Je renvoie mon bulletin à l'adresse suivante :

Chapelle mémorial de l'aviation Route de l'aviation RD289 - 64230 LESCAR